**EXAMEN D’APTITUDE PROFESSIONNELLE POUR LES CANDIDATS AU TITRE DE COMPTABLE AGREE ANNEE 2024-2025 (session 2)**

Conformément au décret n° 2.21.664 pris en application de la loi n°127.12 réglementant la profession de comptable agréé et instituant l’Organisation professionnelle des comptables agréés telle que modifiée et complétée par la loi 53.19, **L’université Hassan II de Casablanca** organise le 1er août 2025, l’examen d’aptitude professionnelle pour les **candidats postulants au titre de comptable agréé.**

Ne peuvent passer cet examen que les professionnels comptables exerçant à titre libéral les activités telles que fixées par l'article premier de la loi réglementant la profession de Comptable Agréé et dont le nom figure dans la liste n° 10 telle que arrêtée par la Commission chargée d'actualiser et d'arrêter les listes des Comptables Agréés et publiée au portail du Ministère d’économie et des finances en date du 02 septembre 2022.

Les candidats doivent s’acquitter des frais d’inscription non remboursables de 1000 DH , tel que prévu à l’article 6 du décret n° 2.21.664 susmentionné . Les frais doivent être versés au compte de **LA TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME** RIB **N°** : **310 780 1003 024 7019697 0192**

L’examen porte sur une épreuve écrite et une épreuve orale :

**Epreuve Ecrite :**

L’épreuve écrite aura lieu le **1er août 2025 à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Ain Chock de Casablanca.**

Elle comporte **la rédaction de deux sujets obligatoires** :

* La comptabilité et le droit fiscal (durée 4 heures).
* Le droit des affaires (durée 4 heures).

L’épreuve écrite peut être rédigée en arabe ou en français selon le choix du candidat.

**Epreuve Orale :**

Seuls les candidats ayant obtenu une note d’au moins 10 sur 20 points pour chaque sujet peuvent passer l’épreuve orale.

L’épreuve orale portera sur les missions et les attributions assignées au métier du Comptable agréé.

Elle aura lieu l**e 05 août 2025** à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Ain Chock Casablanca.

**Résultats Définitifs :**

Seuls les candidats ayant obtenu une note équivalente à 12 sur 20 points au minimum comme moyenne générale entre les notes des deux épreuves écrite et orale seront admis définitivement.

**La plateforme d’inscription à l’examen est ouverte du 30 avril 2025 au 30 mai 2025 (soit 30 jours)**

**Les candidats doivent dûment renseigner le formulaire sur le portail de l’Université :** [**www.univh2c.ma**](www.univh2c.ma)

**Les candidats inscrits recevront par mail et par voie postale leur convocation pour participer au concours.**

**Les candidats qui se présentent au concours doivent être munis des documents suivants :**

* **CNIE**
* **Convocation**